

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 octobre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 DVD 74 Station-service de distribution de carburants implantée dans le parc de stationnement PORTE DE SAINT CLOUD à Paris (16e) - Contrat administratif d'occupation du domaine public avec la société TOTAL Energies Marketing France.

M. David BELLIARD, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le Code de la Propriété des Personnes Publiques et notamment ces articles L. 2122-1-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 28 septembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer avec la société TOTAL Energies Marketing France, le contrat administratif d'occupation du domaine public pour l'exploitation de la station-service et de distribution de carburants située dans le parc de stationnement PORTE SAINT-CLOUD, sise avenue de la Porte de

Saint-Cloud à Paris (16^e) et d'accorder à la société TOTAL Energies Marketing France l'autorisation de procéder à toutes les démarches administratives nécessaires à la réalisation du projet ;

Vu l'avis du Conseil du 16^e arrondissement en date du 27 septembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur David BELLARD au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec la société TOTAL Energies Marketing France, le contrat administratif d'occupation du domaine public pour l'exploitation de la station-service et de distribution de carburants située dans le parc de stationnement PORTE SAINT-CLOUD, sise avenue de la Porte de Saint-Cloud (16^e) pour une durée de 7 ans et 1 mois.

Article 2 : TOTAL Energies Marketing France est autorisée à procéder à toutes les démarches administratives nécessaires à la réalisation du projet.

Article 3 : Les dépenses et les recettes seront constatées sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2021 et suivants.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO